
Arrêtés de circulation

Circulation interdite

- **Rue de l'Armillerie** (de la côte des Cordeliers à la rue du Mouton), le 8 avril – Déviation par la côte des Cordeliers (livraison de matériaux) ;
- **Rue Château-Brunet** (de la rue Saint-Nicolas à la place Sabaton), le 8 avril – Déviation par la rue Saint-Nicolas (travaux d'inspection et d'hydrocurage des réseaux d'eaux usées) ;
- **Boulevard Etienne-Jean-Lapassat** (du rond-point n°2 au rond-point n°3) et **avenue de la Déportation**, du 8 au 11 avril – Déviation, selon votre provenance, soit par la rue Claude-Bernard, soit par la rue Louis-Joseph-Gay-Lussac ou encore par la rue René-Réaumur (mise en œuvre du grave bitume sur le giratoire n°2) ;
- **Rue de Coalville** (de la rue Hippolyte-Roux à l'avenue Emile-Zola), du 8 au 19 avril, de même que le stationnement – Déviation par la rue de Varèse (travaux sur le réseau d'eaux usées / assainissement) ;
- **4 et 2, rue de la Banque**, du 8 avril au 17 mai (travaux de peinture) ;
- **Rue Saint-Nicolas** (de la rue Château-Brunet à la rue Sabaton), le 9 avril – Déviation par la rue des Cloîtres (travaux d'inspection et d'hydrocurage des réseaux d'eaux usées) ;
-

Circulation alternée avec vitesse limitée à 30 km/h et stationnement neutralisé au droit du chantier

- **Avenue du Maquis et avenue des Allobroges**, du 8 au 11 avril (mise en œuvre de la grave bitume sur le giratoire n°2) ;
- **Du n°1 au n°3, place Jean-Jaurès** (au niveau du séparateur de voie), du 8 au 18 avril (travaux sur le réseau électrique) ;

Stationnement interdit

- **N°50, quai Chopin**, sur 5 places, du 8 au 10 avril (travaux d'inspection et d'hydrocurage des réseaux d'eaux usées) ;
- **Boulevard Voltaire** (du n°16 jusqu'en haut), le 11 avril, de 8h à 14h (débroussaillage du talus Triboulet) ;